



SATIF

Services et Assistance en Techniques Industrielles Françaises
Assistance and Services in French Industrial Technics

CLB/CHD

Monsieur Jean-François MANCEL
Député
Président du Conseil Général de l'Oise
ASSEMBLEE NATIONALE
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 3 mai 1995

Réf. : Votre lettre du 28 avril 1995
DSA/CC - 95/1478

Monsieur le Député,

Le dossier d'indemnisation des familles de l'équipage de l'avion présidentiel du Rwanda fait l'objet de tous nos soins depuis le 6 avril 1994.

Nous avons accompagné les veuves de nos personnels dans toutes les démarches et procédures auprès des compagnies d'assurances et du Ministère de la Coopération ; malheureusement nous nous sommes heurtés à l'inertie des uns et des autres, due partiellement aux changements qui sont survenus au Ministère de la Coopération et ce malgré les déclarations précises d'intention qui ont été faites directement aux familles par les deux Ministres, Michel ROUSSIN et Bernard DEBRE.

A la Direction de l'Administration Générale du Ministère de la Coopération, le suivi de ce dossier a été confié à Monsieur Georges DUPUIS, auprès duquel vous pourrez, si vous le souhaitez, obtenir les dernières informations.

Comme vous le savez probablement les décisions d'indemnisation ne pourront être prises que dans un contexte politique et je pense que vos introductions personnelles seront les bienvenues pour obtenir un résultat auprès des autorités concernées.

Je vous remercie par avance de vos éventuelles interventions et dans l'espoir de clore ce dossier très rapidement, dans l'intérêt des familles, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président-Directeur général :

C. de LA BAUME